

L'approche biographique et ses possibilités pour l'analyse des systèmes de genre

Philippe ANTOINE

L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE ET SES POSSIBILITES POUR L'ANALYSE DES SYSTEMES DE GENRE

Philippe Antoine
(IRD Dakar, DIAL / CIPRE)
e-mail : philippe.antoine@ird.sn

Document de travail DIAL / Unité de Recherche CIPRE
Avril 2002

RESUME

Ce texte se veut avant tout méthodologique : il s'agit de montrer certaines possibilités offertes par l'analyse des biographies à l'approche du genre. Disposant de données biographiques restituant l'enchaînement des événements matrimoniaux, professionnels et résidentiels dans plusieurs villes africaines (Dakar, Yaoundé et Antananarivo principalement) on appréhende les diverses mutations affectant la vie des hommes et des femmes dans une perspective dynamique. La situation et la place faite aux femmes n'obéissent pas, même en Afrique, à un schéma unique. L'entrée dans la vie adulte obéit à des schémas différents pour les hommes et les femmes : alors que la vie professionnelle débute avant la vie matrimoniale pour les hommes, pour les femmes, trois scénarios différents sont proposés par chacune des villes. A *Dakar*, la femme semble davantage confinée à la reproduction. À *Yaoundé*, un schéma différent prédomine : le mariage précède l'activité et la naissance du premier enfant survient plus tard. L'entrée en activité précède la venue d'un enfant. Enfin, un autre cas de figure se présente à *Antananarivo* : c'est l'entrée en activité qui précède les autres événements. Les femmes sont en bien plus grand nombre à rentrer en activité avant tout autre événement, même s'il s'agit souvent de travaux relativement précaires. L'analyse conduite à Antananarivo, dans une ville où le niveau d'activité des femmes est bien plus élevé, montre bien que les changements sociaux qui sont à l'œuvre concernent plus les femmes que les hommes. Dans les deux autres villes, les femmes restent plus dépendantes des hommes, en particulier pour le mariage, et surtout pour leur survie économique dans les premières années qui suivent le mariage.

ABSTRACT

This text focuses above all on methodology. It aims to demonstrate a number of possibilities offered by a biographical analysis of gender-related issues. Based on biographical data relating the sequence of events concerning matrimony, professional activity and housing in several African cities (Dakar, Yaoundé and Antananarivo in particular), the paper studies the various changes that have an impact on the lives of men and women in a dynamic framework. The situation of women and their role in society does not follow a single pattern, even in Africa. Men and women enter adult life in different ways: whereas men begin their working lives before marriage, each of the three cities proposes a different scenario for women. In *Dakar*, women appear to be mainly limited to reproduction. In *Yaoundé*, the most common practice is for women to marry before they begin to work, and to give birth to their first child at a later date. In the third case, *Antananarivo*, work precedes any of the other events. The great majority of women work before marrying or having children, although this work is often relatively insecure. The research carried out in Antananarivo, a city in which women have a much higher level of activity, highlighted that the current social changes have a far greater impact on women than on men. In the other two cities, women remain more dependent on men, particularly as far as marriage is concerned, and above all for their economic survival in the years immediately after their marriage.

Table des matières

INTRODUCTION	4
1. DES VILLES EN PRISE A LA RECESSION	4
1.1. Dakar	5
1.2. Bamako.....	5
1.3. Yaoundé	5
1.4. Antananarivo	6
2. ELEMENTS D'ANALYSE DES BIOGRAPHIES	6
3. UNE SCOLARISATION DES FILLES EN PROGRES	7
4. L'ENTREE DANS LA VIE ADULTE : DES ETAPES DISTINCTES POUR LES HOMMES ET POUR LES FEMMES	9
5. UN CYCLE DE VIE DES FEMMES ENCORE SUBORDONNE A CELUI DES HOMMES	12
6. LE DIVORCE COMME CONTESTATION DE LA POLYGAMIE ?	14
6.1. Le départ de la première épouse	15
6.2. La polygamie, principal facteur de divorce	18
7. LA VIE MATRIMONIALE EST-ELLE UN OBSTACLE A LA VIE PROFESSIONNELLE ?	18
7.1. L'entrée en activité des femmes mariées	19
7.2. L'arrêt d'activité pour les femmes qui travaillaient avant l'entrée en union	20
CONCLUSION	21
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	22

Liste des tableaux

Tableau n° 3-1 : Indicateurs de scolarisation par ville, genre et cohorte.....	8
Tableau n° 4-1 : Ordonnancement des événements dans les trois capitales (Hommes)	9
Tableau n° 4-2 : Ordonnancement des événements dans les trois capitales (Femmes).....	10
Tableau n° 4-3 : Ordonnancement des événements activité et mariage dans les trois capitales	11
Tableau n° 6-1 : Modèle concernant le risque de divorcer de la première épouse à Dakar et Bamako.....	17
Tableau n° 7-1 : Modèle concernant l'entrée en activité des personnes qui n'exercent pas une activité rémunérée au début de l'union dans les trois capitales	20
Tableau n° 7-2 : Modèle concernant l'arrêt d'activité des femmes qui ont un travail rémunéré avant l'union dans les trois capitales.....	20

Liste des figures

Figure n° 5-1 : Evolution de l'âge médian à différents événements par génération et par sexe à Dakar	13
Figure n° 5-2 : Evolution de l'âge médian à différents événements par génération et par sexe à Yaoundé	13
Figure n° 5-3 : Evolution de l'âge médian à différents événements par génération et par sexe à Antananarivo ...	13
Figure n° 6-1 : Divorce ou séparation avec la première ou la seconde épouse selon la durée de l'union polygame (en année).....	16

INTRODUCTION

Les enquêtes biographiques permettent de mettre en perspectives différents événements démographiques et sociaux concernant la vie d'un individu depuis sa naissance. Ces événements concernent son activité (y compris l'éducation), sa vie matrimoniale (c'est-à-dire la constitution ou la dissolution du ménage) et sa vie résidentielle (mobilité, décohabitation, accès à la propriété). Ces informations dites tri-biographiques peuvent aussi être complétées par le recueil de la vie génésique ou par d'autres informations susceptibles d'apporter un complément à l'analyse des itinéraires individuels. Ces biographies sont recueillies pour différentes générations, ce qui permet de saisir les évolutions qui s'opèrent d'une génération à l'autre tant pour les hommes que pour les femmes. Elles constituent donc un instrument précieux pour comparer l'évolution des itinéraires des hommes et des femmes et des différences qui s'opèrent dans leurs parcours de vie respectifs. Comme le dit Michel Bozon (1995) elles permettent *une objectivation rigoureuse des différences*, différences entre hommes et femmes ou entre les femmes elles-mêmes.

Le recueil de biographies d'hommes et de femmes ouvre la voie à un certain nombre d'analyses comparées. On peut ainsi retracer pour les hommes et les femmes l'évolution au cours du temps des étapes marquant l'entrée dans la vie adulte à travers certains événements comme la fin des études, l'accès à un premier emploi, le mariage, etc. Ces évolutions diffèrent fortement d'un sexe à l'autre. Mais on peut aussi dépasser l'approche strictement individuelle, et voir comment « la vie de l'homme » interfère sur « la vie de la femme » et réciproquement. Le recueil de la biographie d'un individu conduit à recueillir également des informations sur son conjoint. L'analyse des biographies permet d'appréhender le mariage, le divorce et la polygamie et à travers ces événements d'appréhender les relations entre hommes et femmes.

On peut aussi inscrire l'itinéraire matrimonial dans l'ensemble de la trajectoire de l'individu, afin de montrer l'interaction entre ces événements matrimoniaux et l'évolution de sa situation économique et sociale. Par exemple, à partir de la biographie des hommes, on peut étudier comment le contexte et les conditions économiques agissent, ou non, sur le rythme du divorce ou le passage à la polygamie, et comment réagissent leurs épouses. Alors que pour les hommes vie professionnelle et vie familiale interfèrent peu, ce n'est pas le cas pour les femmes où les événements familiaux (mariage, naissance d'enfants) peuvent venir freiner ou arrêter une carrière professionnelle. On peut alors étudier les interrelations entre mariage, rupture d'union et évolution de l'activité féminine.

Disposant de données biographiques restituant l'enchaînement des événements matrimoniaux, professionnels et résidentiels dans plusieurs villes africaines (Dakar, Bamako, Yaoundé et Antananarivo) on peut appréhender les diverses mutations affectant la vie des hommes et des femmes dans une perspective dynamique¹.

1. DES VILLES EN PRISE A LA RECESSION

Plusieurs capitales africaines, ayant chacune près d'un million d'habitants², sont retenues pour cette étude : Dakar qui a fait l'objet d'une enquête en 1989 conduite par l'IFAN et l'ORSTOM (Antoine *et al*, 1995) ; Bamako étudiée en 1992 par le Cerpod et l'Université de Montréal (Ouedraogo, Piché, 1995) ; Yaoundé où l'enquête a été réalisée en 1996 par l'IFORD et le CEPED (Kouamé *et al*,

¹ Ce document de travail reprend une communication au colloque international « Genre, population et développement en Afrique », co-organisé par l'ENSEA, l'IFORD, l'INED et l'UEPA à Abidjan, 16-21 juillet 2001. Parfois nous suggérons seulement des pistes de recherche, car la collecte effectuée dans ces différentes enquêtes n'avait pas pour objectif initial des études sur le genre.

² Voir bien plus dans le cas de l'agglomération de Dakar qui comptait plus de 1,3 million d'habitants au moment de l'enquête.

1999) et Antananarivo où l'enquête s'est déroulée en 1998 dans le cadre du projet MADIO avec la participation du CEPED (Antoine *et al*, 2000b). La disparité des dates de ces enquêtes ne constitue pas un obstacle majeur à la comparabilité des résultats et ceci pour deux raisons : les quatre enquêtes s'intéressent à des individus appartenant aux mêmes groupes d'âges (les 25-54 ans³) et elles sont rétrospectives. En effet, nos analyses permettent de retracer des processus qui ont eu lieu dans un passé plus ou moins lointain. Ces villes sont toutes confrontées à une dégradation des conditions de vie de leurs habitants.

1.1. Dakar

Le revenu par tête a diminué au Sénégal entre 1961 et 1991 ; il a baissé de 45 % à la campagne et de 48 % en ville (Duruflé, 1994). La crise a de sérieuses répercussions sur l'emploi. L'État, principal employeur du secteur moderne (40 % des emplois modernes sont dans l'administration), a limité les nouveaux recrutements et favorisé le départ de certains fonctionnaires. Les effectifs de la fonction publique ont donc sensiblement diminué depuis 1986 (Duruflé, *op. cit.*). Durant la même période, les salaires de l'administration ont baissé, pour atteindre en 1992 un niveau inférieur à ceux de 1973 (Duruflé, *op. cit.*). Le secteur moderne ne constitue plus un débouché pour les jeunes et le secteur informel ne possède pas les capacités suffisantes pour accueillir les nouveaux chômeurs. À Dakar la crise des années 1980 a abouti à une plus grande mobilité et à une précarisation sur le marché de l'emploi salarié. Elle a eu aussi pour effet d'inciter de plus en plus de femmes à tenter de s'insérer dans la vie active (Antoine *et al*, 1998).

1.2. Bamako⁴

Au Mali, la gestion socialiste de l'économie dans les sociétés et les entreprises d'État a plus ou moins perduré dans les trente premières années qui ont suivi l'indépendance. Au début des années 1980, les pressions du FMI et de la Banque Mondiale conduisent à l'instauration d'un programme d'ajustement structurel comprenant la privatisation ou la fermeture de plusieurs entreprises d'État. Durant la deuxième moitié des années 1980, les Maliens ont vu leur pouvoir d'achat décliner progressivement tandis que le marché de l'emploi urbain stagnait. En 1982, le pouvoir d'achat des ménages urbains est inférieur de plus de 50 % à celui qui prévalait en 1962 (Lecaillon et Morrisson, 1986). Plus récemment, en 1991, plus de 60 % des travailleurs de Bamako avait un statut d'emploi vulnérable (irrégulier, indépendant marginalisé ou salarié non protégé) (Lachaud, 1995). Les ménages bamakois sont de plus en plus en situation de précarité, elle se serait aggravée considérablement avec la crise économique des dix dernières années.

1.3. Yaoundé

Le Cameroun a connu une évolution économique plus contrastée, où une crise économique aiguë succède à des périodes de forte croissance (de 1960 à 1985) (Roubaud, 1994a). Dès 1986, la dépréciation du dollar et la baisse du prix du pétrole mettent un coup d'arrêt à la croissance économique et le pays entre dans une phase de dépression, le PIB par habitant chute de 38 % entre 1987 et 1992 (Roubaud, 1994b). Cette récession a des conséquences importantes sur le plan social, car l'État comprime ses dépenses non productives. Yaoundé, capitale politique et deuxième ville économique du pays, va être particulièrement touchée. Dans cette ville, le taux de chômage a plus que triplé entre 1983 et 1993, il est passé de 7 % à 25 %. Ce sont surtout les jeunes (moins de 30 ans) qui semblent les plus affectés (taux de chômage de 35 % alors qu'il est de 15 % pour les plus de 30 ans). La dégradation du marché du travail s'est traduite également par un accroissement de la part du secteur informel dans l'économie.

³ À Dakar, l'âge maximum est de 59 ans.

⁴ Nous avons retenu cette ville pour une étude spécifique sur la polygamie et le divorce.

1.4. Antananarivo

Antananarivo est la capitale de Madagascar, un pays qui, sur le plan économique, a connu une longue période de récession. Dès l'indépendance, le pays connaît une période de quasi-stagnation durant plus de 10 ans (1960-1971), le PIB par tête croît à peine de 1 % par an. Par la suite, l'économie malgache est entrée dans une phase de récession qui s'est poursuivie pratiquement jusqu'en 1997 (Ravelosoa, Roubaud, 1996). Le PIB par tête en 1995 atteint à peine 65 % du niveau de celui de 1960. Cette dépression continue s'est traduite par une précarisation sur le marché de l'emploi : la proportion de chefs de ménage travaillant dans le secteur formel est passée de 70 % en 1960 à 46 % en 1998. La part du secteur informel a crû de 20 % à 41 % dans la population active, alors qu'au cours de la même période, on notait un net recul de la population employée dans les services publics (de 26 % à 13 %). Une forte croissance de la population active est due à la participation de plus en plus importante des femmes à l'activité économique (leur taux est passé de 15 % à 53 %). Mais cette main-d'œuvre abondante a plutôt contribué à l'explosion des petits métiers (artisanat, confection, etc.) et dans l'ensemble, les conditions de vie des populations n'ont cessé de se dégrader.

Ces quatre métropoles ont donc traversé des conjonctures différentes, mais elles se retrouvent toutes sous ajustement structurel et, au moment de l'enquête, connaissent une dégradation plus ou moins accentuée de leur marché de l'emploi (chômage, précarité des emplois, baisse des rémunérations). L'embellie des indicateurs macro-économiques constatée ces dernières années, tarde à se traduire en terme d'amélioration des conditions de vie des populations.

2. ELEMENTS D'ANALYSE DES BIOGRAPHIES

Pour chacune des villes étudiées nous disposons d'une enquête biographique concernant trois générations : les personnes âgées respectivement de 25-34 ans, 35-44 ans et 45-54 ans au moment de l'enquête⁵. Ces données permettent en principe de retracer la vie de l'individu jusqu'à la date de l'enquête. On peut donc connaître les caractéristiques d'un individu à chaque instant du temps, comme sa profession, son état matrimonial, le nombre d'enfants, etc. Différentes analyses sont possibles. Certaines sont purement descriptives comme examiner l'ordre dans lequel se produisent différents événements ou le calcul de l'âge médian auquel se situe une occurrence. Les analyses descriptives de la sortie de l'entrée en activité ou de l'entrée en union s'effectuent à partir des fonctions et paramètres des tables de survie. Toutes ces analyses reposent principalement sur les techniques statistiques traitant des variables de durée de vie. Par exemple, on peut également analyser des risques concurrents comme le départ d'une des épouses (la première ou la seconde) dans un ménage polygame. L'estimateur de Aalen⁶ (Trussel *et al*, 1992 ; Courgeau et Lelièvre, 1989) est particulièrement bien adapté à ce type d'étude.

Le principal modèle utilisé dans l'analyse des biographies est le modèle à risques proportionnels de Cox (Cox, 1984 ; Courgeau et Lelièvre, *op. cit.*). La variable dépendante dans ce type de modèle est le risque instantané que connaît un individu de vivre un passage d'un état à un autre, encore dénommé transition. Le modèle tient aussi compte de la durée écoulée pour que s'opère la transition d'un état à un autre. Pour résoudre le problème de la durée et des facteurs explicatifs, la régression est faite non pas sur la caractéristique acquise par l'individu à l'issue de sa vie, mais sur la caractéristique acquise à chaque année de son existence jusqu'au moment de l'enquête. Le risque est

⁵ Les méthodologies de collecte des enquêtes de Dakar, Bamako et Yaoundé sont présentées dans l'ouvrage collectif du Groupe de réflexion sur l'approche biographique: Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques (1999), et celle d'Antananarivo fait l'objet d'une présentation dans un numéro de STATECO consacré au projet MADIO (Antoine et al, 2000a). Pour l'analyse des biographies voir le manuel de Philippe Bocquier (1996).

⁶ L'interprétation graphique de cet estimateur se fait par la comparaison de pentes des courbes de quotient cumulés instantanés, ce qui permet d'avoir à chaque instant du temps une idée de l'intensité de chacun des risques en question.

analysé en fonction de différentes variables indépendantes, fixes (génération, niveau d'instruction atteint à un âge donné) ou pouvant elles-mêmes varier dans le temps (état matrimonial par exemple).

Le recours à ce type de modèle nécessite surtout un effort important de conceptualisation de la question étudiée. Il faut définir précisément la population soumise au risque, l'événement étudié (le risque) et éventuellement les risques concurrents qui amèneront l'individu à sortir de l'observation. Par exemple si l'on étudie l'arrêt d'activité des personnes qui exercent déjà une activité rémunérée au moment de leur premier mariage pour les femmes dans une ville donnée, la population soumise au risque sera composée des femmes mariées qui résident dans cette ville et qui travaillent ; le temps qui s'écoule sera mesuré depuis la date du mariage jusqu'à la date d'arrêt d'une activité rémunérée pour rester à la maison (voir tableau 6, infra). On considérera que la perte de l'emploi par licenciement est une contrainte extérieure, et on arrêtera l'observation à cette date, l'arrêt d'activité ne dépend pas de l'histoire de vie de la personne. Une femme arrivée dans cette ville après son mariage ne sera pas prise en compte dans l'analyse. Ce mode de traitement des troncatures permet de tenir compte de toutes les biographies, même celles des jeunes générations, qui sont observées jusqu'à la date d'enquête (ce que l'on dénomme troncature à droite), et contribuent au calcul des coefficients de la régression.

On peut ainsi dégager les modalités qui accélèrent ou ralentissent le passage d'un état à un autre. Un coefficient de régression, qui mesure l'influence moyenne de cette variable sur le risque annuel, est associé à chaque variable. La régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox permet d'estimer non seulement les paramètres mais également leur erreur-type compte tenu de la taille des échantillons, et donc de tester le seuil de signification des résultats (Blossfeld, Hamerle, Mayer, 1989 ; Allison, 1991). Le coefficient s'interprète comme un facteur accélérant ou ralentissant le risque que l'événement étudié se produise. Par exemple, dans un modèle consacré à l'étude du risque de divorcer, une variable qui augmente le risque de mettre fin à l'union multiplie le risque de base par une quantité supérieure à 1 ; et inversement pour une variable qui diminue le risque, elle aura un coefficient inférieur à 1. Si, par exemple, la valeur est de 0,54, on dira que, toutes choses égales par ailleurs, la modalité concernée diminue de 46 % (ou d'un peu moins de la moitié) le risque de divorcer. On pourrait aussi bien dire que cette modalité divise ce risque par 1,85⁷, (soit presque 2). Par contre un coefficient de 3,13 indique que la modalité concernée accélère de plus de 3 fois la probabilité de connaître l'événement⁸.

Ce type d'analyse permet donc de dépasser l'analyse transversale, de prendre en considération les différents états qu'a connu un individu et de prendre en compte la dimension du temps dans l'analyse causale. La possibilité d'introduire dans le modèle de Cox des variables indépendantes variant dans le temps est indispensable lorsque l'on cherche, par exemple, à déterminer l'influence de l'évolution du statut matrimonial sur l'entrée en activité des femmes.

3. UNE SCOLARISATION DES FILLES EN PROGRES

L'inégal accès des femmes au marché du travail résulte en partie d'une scolarisation moins importante que celle des hommes. Le faible niveau d'instruction des femmes est un des marqueurs de la discrimination envers les femmes, et une des raisons avancées à leur moindre insertion professionnelle. Toutefois dans les quatre capitales étudiées la situation est très différente d'une ville à l'autre. Dans un contexte marqué par la récession économique, on assiste malgré tout à une poussée de la scolarisation. Le niveau d'éducation ne cesse de croître d'une génération à l'autre. Il

⁷ C'est-à-dire l'inverse multiplicatif du coefficient 0,54 : 1/0,54.

⁸ Ces deux exemples sont tirés du tableau 4 de cette communication.

faut y voir la marque des politiques publiques de promotion de l'enseignement engagées depuis l'ère des indépendances dans ces pays et qui s'est poursuivie au moins jusqu'au milieu des années 1980. Il convient cependant de noter que les phénomènes plus récents de non-scolarisation ou déscolarisation consécutifs aux restrictions budgétaires et à l'ajustement structurel n'apparaissent pas dans nos enquêtes (à l'exception notable du Mali où la scolarisation dans le secondaire a décliné), dans la mesure où les cohortes les plus jeunes ne font pas partie de nos échantillons.

À Dakar, la proportion des hommes ayant fréquenté l'école moderne atteint 57 % pour la génération la plus âgée (nés entre 1930 et 1944) (Tableau 3.1). Elle atteint 79 % pour ceux nés entre 1955 et 1964. Le bond en avant est encore plus spectaculaire chez les femmes, puisque les scolarisées sont passées en plus de vingt ans de 12 à 70 %. La même évolution est constatée pour les hommes à Bamako, mais par contre la scolarisation des filles progresse moins vite passant de 18 % à 51 %. En revanche, à Yaoundé et à Antananarivo, la scolarisation universelle était déjà la norme chez les générations plus âgées.

Par contre, lorsqu'on retient comme indicateur la proportion de ceux et celles qui ont dépassé la classe de troisième, le diagnostic ne souffre aucune ambiguïté. À Yaoundé, par exemple, deux tiers des hommes scolarisés de la génération la plus jeune (nés entre 1962 et 1971) ont atteint le lycée ou le supérieur, contre seulement 38 % dans la génération la plus ancienne. Quant aux femmes, le ratio a triplé passant de 11 à 38 %. Antananarivo enregistre une évolution voisine : en fin de période, environ près de la moitié de la dernière classe d'âge (génération 1964-1973) a été au-delà du 1^{er} cycle du secondaire. Les capitales sahéliennes ne connaissent pas de tels progrès dans la scolarisation secondaire des filles, la situation ne s'améliore que très lentement à Dakar, et se dégrade même à Bamako tant pour les filles que pour les garçons. En effet, on enregistre à Bamako un net phénomène de déscolarisation dans le secondaire dès la fin des années 1970, déscolarisation qui touche d'ailleurs plus les garçons que les filles (Lange et Gisselbrecht, 1999).

Tableau n° 3-1 : Indicateurs de scolarisation par ville, genre et cohorte⁹

	Dakar		Bamako		Yaoundé		Antananarivo	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Proportion d'individus scolarisés								
Ancienne	57 %	12 %	53 %	18 %	96 %	91 %	97 %	88 %
Intermédiaire	78 %	37 %	71 %	36 %	100 %	95 %	97 %	91 %
Jeune	79 %	70 %	84 %	51 %	94 %	94 %	98 %	99 %
Proportion d'individus parmi les scolarisés ayant dépassé la classe de 3 ^{ème}								
Ancienne	11 %	9 %	26 %	5 %	38 %	11 %	37 %	24 %
Intermédiaire	31 %	10 %	31 %	12 %	42 %	22 %	43 %	31 %
Jeune	25 %	15 %	22 %	8 %	63 %	38 %	54 %	47 %

Source : à partir des données des 4 enquêtes.

La montée générale du niveau d'études s'accompagne d'une réduction des inégalités¹⁰ entre hommes et femmes plus ou moins importantes suivant les capitales, même si le retard scolaire des filles n'a toujours pas été entièrement comblé. Madagascar apparaît comme le pays le plus avancé dans ce domaine, tandis que le Sénégal et surtout le Mali sont à la fois ceux où le niveau global est le plus faible et où la position relative des femmes est la moins bonne. Non seulement les filles poursuivent moins leurs études, mais de plus celles qui sont scolarisées assurent une part importante des tâches domestiques (cuisine, collecte de l'eau, etc.) dans une proportion bien plus grande que les garçons. Il faut surtout noter que la proportion de filles qui participe à ces activités augmente avec leur niveau scolaire alors que la tendance s'inverse pour les garçons (Marcoux *et al*, 1999).

⁹ Niveau atteint à l'âge de 25 ans pour les individus présents dans la ville à cet âge

¹⁰ Si on peut considérer que l'école arme mieux les filles pour lutter contre les inégalités entre sexes, par contre les garçons scolarisés semblent perpétuer les stéréotypes phallogratiques (Menthong, 2000).

D'autres analyses sont possibles concernant la scolarisation en ayant recours aux techniques biographiques comme par exemple la durée des études et les facteurs qui entraînent l'interruption des études (Kouamé, 1999). Les travaux de Marc Pilon (1996) suggèrent d'autres pistes d'études des différences de scolarisation selon le sexe de l'enfant ou du chef de ménage, que l'analyse des biographies pourrait conforter. En effet, il montre, par exemple, que les femmes chefs de ménage scolarisent mieux leurs enfants. Toutefois ce statut varie dans le temps et l'analyse biographique permettrait de mieux appréhender la scolarisation des enfants en fonction de l'évolution du statut matrimonial et familial des femmes.

4. L'ENTREE DANS LA VIE ADULTE : DES ETAPES DISTINCTES POUR LES HOMMES ET POUR LES FEMMES

Il existe une multitude d'étapes de la vie qui viennent marquer l'entrée dans la vie adulte, et il n'est guère possible de les cerner toutes (Chauvel, 1998 ; Galland, 1997). Nous en avons retenu trois, facilement datables, qui constituent des moments cruciaux dans le passage à la vie adulte et que peuvent restituer les biographies. Premièrement, la recherche d'un emploi rémunéré représente le moment le plus crucial puisque l'accès au travail conditionne en grande partie la réussite sociale et économique. L'autonomie financière acquise par le travail constitue une condition préalable nécessaire pour déclencher les différentes phases devant conduire à la pleine indépendance. Le mariage est un deuxième temps fort de la vie, particulièrement en milieu urbain où les exigences scolaires et économiques tendent à retarder l'entrée en première union. Enfin, une troisième étape importante dans le cycle de vie, est la naissance du premier enfant¹¹.

Tableau n° 4-1 : Ordonnement des événements dans les trois capitales (Hommes)¹²

	Dakar			Yaoundé			Antananarivo		
	1930-44	1945-54	1955-64	1942-51	1952-61	1962-71	1944-53	1954-63	1964-73
Aucun événement	0,76	1,36	20,74	0	0	22,19	0	0,28	9,70
Activité seulement	0	7,14	25,00	0	5,11	12,46	0,63	7,00	17,58
Activité Mariage	12,12	24,49	16,49	3,30	6,82	4,86	9,52	19,05	17,88
Activité Mariage Enfant	24,62	12,59	2,13	21,98	13,64	3,95	51,43	40,62	23,64
Activité Enfant	0,76	3,74	10,64	0	1,70	6,99	0,63	0,84	3,03
Activité Enfant Mariage	27,65	23,47	10,37	29,67	26,70	10,94	20,95	17,09	14,55
Mariage	0,38	0,34	1,86	0	0,57	4,26	0	0,28	0,30
Mariage Activité	3,03	6,12	1,86	5,49	3,98	2,74	4,13	3,36	2,73
Mariage Activité Enfant	9,47	4,76	0,53	8,79	6,82	3,65	5,40	2,80	1,21
Mariage Enfant	0,38	0	0,27	4,40	1,70	3,04	0	1,12	0,61
Mariage Enfant Activité	7,20	2,04	0,53	5,49	4,55	2,13	2,54	1,96	0,61
Enfant	0	0	1,60	0	0,57	6,99	0	0	2,12
Enfant Activité	0	0	3,46	0	0	4,56	0,32	0	2,12
Enfant Activité Mariage	11,36	11,56	4,26	15,38	19,32	4,86	2,86	4,20	2,12
Enfant Mariage	0	0	0,27	0	1,14	3,65	0	0	0,61
Enfant Mariage Activité	2,27	2,38	0	5,49	7,39	2,74	1,59	1,40	1,21

Source : à partir des données des 3 enquêtes.

¹¹ A ces trois événements, on peut ajouter l'accès à un logement autonome.

¹² Les deux proportions les plus élevées reposent sur une trame grisée : la plus élevée est plus grisée que la seconde.

Tableau n° 4-2 : Ordonnancement des événements dans les trois capitales (Femmes)¹²

	Dakar			Yaoundé			Antananarivo		
	1930-44	1945-54	1955-64	1942-51	1952-61	1962-71	1944-53	1954-63	1964-73
Aucun événement	0	0	13,58	0	0,43	13,98	0	0,53	6,76
Activité seulement	0	1,89	4,94	0	3,83	5,11	0,82	2,91	13,52
Activité Mariage	0	0	5,56	5,05	5,53	3,23	6,27	8,20	12,11
Activité Mariage Enfant	10,81	13,21	5,56	9,09	7,23	4,84	43,32	36,51	27,32
Activité Enfant	0	0	1,23	0	2,98	1,88	1,09	2,91	3,10
Activité Enfant Mariage	1,35	1,26	2,47	0	3,40	1,08	5,45	10,05	8,17
Mariage	6,08	8,18	20,99	21,21	15,74	28,76	1,91	3,44	4,23
Mariage Activité	8,78	8,81	8,02	14,14	18,72	9,68	4,90	6,61	5,07
Mariage Activité Enfant	6,76	10,06	1,23	14,14	3,83	2,15	7,08	3,44	2,25
Mariage Enfant	38,51	37,11	27,78	13,13	12,77	14,52	12,26	11,11	7,89
Mariage Enfant Activité	26,35	16,35	4,32	12,12	11,91	2,15	12,26	10,58	3,38
Enfant	0	0	0	1,01	0	2,15	0,27	0,26	0,56
Enfant Activité	0	0,63	0	0	2,55	1,08	0,27	0,26	1,13
Enfant Activité Mariage	0	1,26	0	2,02	2,98	1,34	1,63	0,79	2,54
Enfant Mariage	0,68	0,63	3,70	4,04	3,83	6,72	0,54	1,59	1,13
Enfant Mariage Activité	0,68	0,63	0,62	4,04	4,26	1,34	1,91	0,79	0,85

Source : à partir des données des 3 enquêtes.

Implicitement, on pourrait croire que les événements sont vécus par les individus dans l'ordre présenté ci-dessus : l'accès à un emploi rémunéré permet ou facilite le mariage, lequel est souvent suivi de l'arrivée d'un premier enfant. Or une faible minorité d'individus connaissent les événements dans cet ordre, à l'exception majeure de Antananarivo (Tableau 4.1). L'ordonnancement des événements est bouleversé pour toutes sortes de raisons : par exemple, un mariage précoce peut mettre un terme à la scolarisation et précipiter la recherche d'un emploi ; la naissance d'un enfant peut-être suivie d'un mariage. De plus l'ordre dans lequel s'enchaînent les événements ne tient pas compte de comportements anticipatoires. Par exemple, la promesse d'un emploi ou même l'espoir d'en trouver un rapidement, peut accélérer le mariage. Dans ce cas, même si le mariage est antérieur à l'obtention d'un emploi, il ne peut pas être interprété comme en étant la cause. Il faut donc toujours tenir compte de cette limite dans l'interprétation des résultats. Enfin, plutôt que la date de naissance d'un enfant, il faudrait plutôt retenir la date de conception¹³.

Est-ce que ces étapes sont franchies dans le même ordre et avec la même intensité par les hommes et les femmes ? Est-ce que la crise modifie davantage l'enchaînement des événements du côté des hommes ou des femmes ? Si tous les individus aspirent à franchir ces trois étapes cruciales, tous n'y arrivent pas de la même façon, ni avec la même facilité. On le voit, d'une ville à l'autre (Tableaux 4.1 et 4.2), l'ordonnancement des événements et son évolution d'une génération et d'un sexe à l'autre présentent un profil fort différent, où la triade "Activité rémunérée-Mariage-Naissance du premier enfant" ne constitue pas, loin s'en faut, le profil dominant. Ainsi à Dakar même dans la génération masculine la plus ancienne seulement 28 % des individus connaissent les événements dans cet ordre. La proportion est plus faible dans la génération suivante. La comparaison avec la génération la plus jeune (1955-64) est plus délicate, car environ 1 homme sur 5 de cette génération n'avait encore connu aucun des trois événements étudiés¹⁴. On relève sensiblement la même évolution à Yaoundé. La capitale malgache présente un visage très différent, la moitié des hommes de la génération la plus ancienne ont tout d'abord travaillé avant de se marier et d'avoir un enfant.

¹³ Des analyses conduites à Antananarivo semblent montrer que le mariage accélère la naissance d'un enfant. Mais si on opère une analyse en retenant la date de conception de l'enfant et non plus la date de naissance, alors on constate que c'est plutôt la grossesse qui accélère le mariage.

¹⁴ Les enquêtés de cette génération ont entre 25 et 35 ans au moment de l'enquête. Ces individus étant au début de leur cycle de vie, leur parcours est plus difficilement comparable avec les générations précédentes. Si on veut comparer leur situation il faut par exemple comparer la situation à un âge commun aux trois générations, par exemple à 25 ans, car tous les individus enquêtés ont atteint cet âge.

Pour les femmes, trois scénarios différents sont proposés par chacune des villes (Tableau 4.2). A *Dakar*, la femme semble davantage confinée à la reproduction. Ce sont les séquences « Mariage-Naissance » et « Mariage-Naissance-Activité » qui dominent (69 % des femmes de la plus vieille génération). La proportion plus faible de femmes de la jeune génération présentant ces séquences, ne doit pas faire illusion. Environ 20 % d'entre-elles ont déjà connu le mariage, et l'enfant viendra certainement par la suite. À *Yaoundé*, un schéma différent prédomine : le mariage précède l'activité et la naissance du premier enfant survient plus tard. Cependant, même dans la génération la plus ancienne, on compte 21 % de femmes ayant connu le mariage sans enfant ultérieur. L'entrée en activité précède la venue d'un enfant sauf pour la dernière génération où l'activité est plus tardive. C'est également à *Yaoundé* que l'on relève le plus de séquences où la naissance d'un enfant précède les autres événements (entre 10 et 13 % des femmes suivant les générations). Enfin, un autre cas de figure se présente à *Antananarivo* : c'est l'entrée en activité qui précède les autres événements. Les femmes sont en bien plus grand nombre à rentrer en activité avant tout autre événement, même s'il s'agit souvent de travaux relativement précaires.

D'une ville à l'autre, les situations sont nettement plus différenciées pour les femmes que pour les hommes. Dans le domaine de l'activité les hommes semblent plus sensibles à la conjoncture, alors que pour les femmes des traits structurels (reflets de cultures différentes et de la place allouée aux femmes dans ces différents pays) prédominent. La comparaison de l'ordonnancement des événements chez les hommes et les femmes permet aussi de s'interroger sur la perception réciproque des événements par chacun des sexes, en particulier à *Dakar* et dans une moindre mesure à *Yaoundé*. Alors qu'environ 1 % des femmes déclarent avoir eu un enfant avant le mariage dans la génération la plus ancienne à *Dakar*, ce sont plus de 13 % des hommes qui déclarent être dans cette situation. La même différence est notée pour la génération intermédiaire. Il est possible qu'hommes et femmes datent différemment leur mariage, les hommes admettant plus facilement déclarer un enfant né hors mariage, alors que cet événement est très mal perçu pour une femme.

Tableau n° 4-3 : Ordonnancement des événements activité et mariage dans les trois capitales

	Dakar			Yaoundé			Antananarivo		
	1930-44	1945-54	1955-64	1942-51	1952-61	1962-71	1944-53	1954-63	1964-73
HOMME									
Activité avant mariage	76,51	82,99	72,35	70,33	73,29	48,62	86,34	88,80	80,92
Mariage avant activité	21,97	15,3	2,92	25,26	22,74	11,26	13,66	9,52	5,76
Mariage sans activité	0,76	0,34	2,40	4,4	3,41	10,95	0	1,40	1,52
Aucun événement	0,76	1,37	22,33	0,01	0,56	29,17	0	0,28	11,80
FEMME									
Activité avant mariage	12,16	18,25	19,76	16,16	28,5	18,56	58,85	61,63	67,89
Mariage avant activité	42,57	35,85	14,19	44,44	38,72	15,32	26,15	21,42	11,55
Mariage sans activité	45,27	45,90	52,47	38,38	32,34	50,00	14,71	16,14	13,25
Aucun événement	0	0	13,58	1,02	0,44	16,12	0,29	0,81	7,31

Source : à partir des données des 3 enquêtes.

L'évolution de la construction des trajectoires féminines constitue un des changements sociaux les plus importants de ces dernières décennies (Blöss, 1997). En Europe le cycle de vie des femmes a profondément évolué et le rapport à l'emploi des femmes s'est considérablement transformé. Dans la conception traditionnelle de leur mode d'établissement social, les femmes pouvaient "sauter" l'étape professionnelle, alors que celle-ci constitue un préalable indispensable aux étapes familiales masculines. C'est effectivement ce que l'on peut observer à *Yaoundé* et à *Dakar*, où environ trois-quarts des hommes entrent en activité avant le mariage et environ une femme sur cinq seulement (Tableau 3). Par contre les Tananariviennes présentent une particularité à cet égard. Leur mode d'acquisition du statut d'adulte ressemble à celui des hommes. L'exercice d'une activité rémunérée est de plus en plus massif d'une génération féminine à l'autre (respectivement 59 %, 61 % et 68 %). Cette évolution ne se retrouve pas dans les deux autres villes, en particulier à *Dakar* où

environ une femme sur deux n'exerce pas d'activité rémunérée et se retrouve cantonnée toute sa vie dans la sphère domestique. À l'exception d'Antananarivo, la place des femmes sur le marché de l'emploi demeure plus restreinte que celle des hommes.

5. UN CYCLE DE VIE DES FEMMES ENCORE SUBORDONNÉ À CELUI DES HOMMES

Dans l'analyse précédente le temps qui s'écoule entre les événements est absent. Une autre façon d'appréhender le cycle de vie et l'entrée dans la vie adulte, est donc de construire des tables de survie pour les différents événements étudiés et de calculer ensuite un âge médian¹⁵ à chacun de ces événements, âge considéré comme représentatif de l'âge auquel une cohorte a connu cet événement. Pour chaque événement pris en considération, nous avons donc calculé l'âge médian pour les individus déjà présents dans chaque capitale à l'âge de 15 ans¹⁶. Quatre événements ont donc été retenus pour cette analyse : la première union, le premier emploi dans le secteur formel (le premier emploi rémunéré pour les femmes), la naissance du premier enfant, l'autonomie résidentielle (avoir accès à un logement indépendant¹⁷). Ainsi pour chaque génération nous avons une série de quatre âges médians correspondant à quatre moments qui marquent l'entrée en vie adulte.

Le schéma obtenu permet d'analyser l'évolution du comportement des femmes et des hommes. Les difficultés matérielles auxquelles ces derniers sont confrontés dans la plupart des villes africaines (problèmes d'emploi, de logement et de constitution des prestations matrimoniales) sont parmi les facteurs les plus souvent avancés pour expliquer le recul de l'âge au mariage des hommes.

A Antananarivo, les hommes semblent connaître d'une génération à l'autre la même histoire simplement décalée dans le temps (Figure 3). La génération la plus ancienne a trouvé un premier emploi formel à l'âge de 22,9 ans. L'entrée dans la vie professionnelle précède de peu le début de la vie familiale propre de l'individu. En effet, l'entrée en union a lieu vers l'âge de 24 ans et l'arrivée du premier enfant à l'âge de 25,8 ans. La résidence autonome étant la dernière étape, presque deux ans plus tard, à l'âge de 27,7 ans. La génération suivante connaît le même ordonnancement des événements avec un décalage bien plus marqué entre le début de la vie active (le premier emploi formel est obtenu à 23,2 ans, sensiblement au même âge que la génération précédente) et le début de la vie familiale. Plus de 7 ans s'écoulent entre le début de la vie professionnelle et l'accession à une résidence autonome, soit 3 ans plus tard que la génération 1943-52. Entrée en union et arrivée du premier enfant enregistrent également un recul de deux ans. Ces événements familiaux se sont produits dans les années 1980, où apparemment les conditions pour constituer son ménage semblaient plus difficiles. La génération la plus jeune s'aligne plus ou moins sur la génération intermédiaire avec une légèreté de tous les événements.

¹⁵ Rappelons que l'âge médian à l'événement est l'âge auquel la moitié des effectifs de la cohorte a déjà connu l'événement.

¹⁶ Les migrants arrivés dans la capitale après l'âge de 15 ans sont donc exclus de l'analyse, ainsi que les individus qui quittent la capitale avant de connaître l'événement étudié. Nos données concernent donc essentiellement une population née ou socialisée dans la capitale.

¹⁷ Pour les femmes il s'agit soit de leur propre logement, soit de celui de leur conjoint.

Figure n° 5-1 : Evolution de l'âge médian à différents événements par génération et par sexe à Dakar

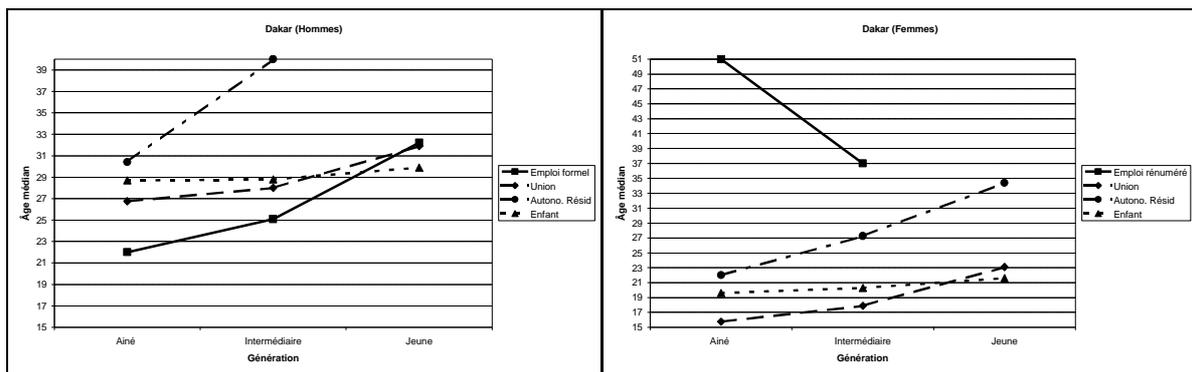


Figure n° 5-2 : Evolution de l'âge médian à différents événements par génération et par sexe à Yaoundé

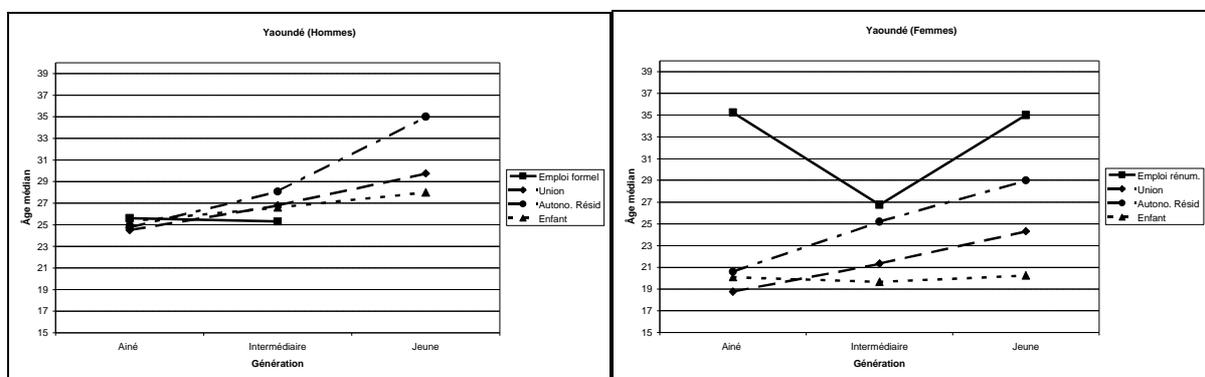
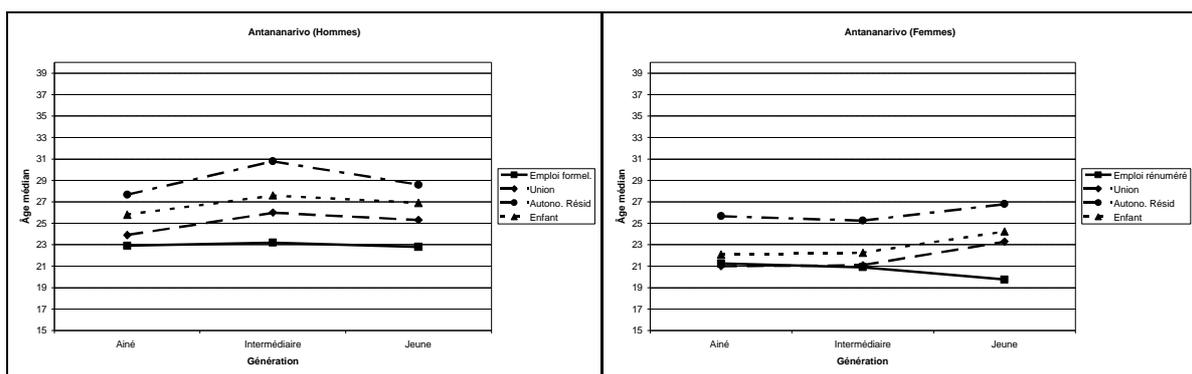


Figure n° 5-3 : Evolution de l'âge médian à différents événements par génération et par sexe à Antananarivo



Source : A partir des enquêtes biographiques de Dakar, Yaoundé et Antananarivo

Ce bel agencement ne se retrouve pas chez les femmes malgaches (Figure 5.1)¹⁸. Pour la génération 1943-52 et la génération 1953-62, le premier emploi rémunéré¹⁹ est concomitant au début de la vie

¹⁸ Rappelons qu'il n'y pas « symétrie » des comportements des hommes et des femmes. Les femmes de l'échantillon ne sont pas les conjointes des hommes de notre échantillon, et certaines d'entre elles ont épousé des hommes appartenant à des générations plus âgées. De même pour les hommes qui peuvent être mariés à des jeunes femmes âgées de moins de 25 ans au moment de l'enquête.

¹⁹ En ce qui concerne l'emploi féminin, nous avons retenu, dans les 3 villes étudiées, l'accès au premier emploi rémunéré comme indicateur de la vie active, car moins de la moitié des femmes exercent dans le secteur formel.

en couple. Cependant c'est surtout entre la génération intermédiaire et la génération la plus jeune que les comportements sociaux évoluent le plus. Les jeunes filles (après avoir suivi plus longtemps des études), rentrent plus rapidement dans la vie active et occupent un emploi rémunéré plus d'un an avant leurs aînées. L'entrée en union est plus tardive, ainsi que l'arrivée du premier enfant, mais l'intervalle de temps entre les deux événements reste presque identique soit environ 1 an. Enfin l'accès à un logement autonome se produit à un âge bien plus tardif. Il s'écoule 2,5 ans entre l'arrivée du premier enfant et l'autonomie résidentielle. Les premières années de la vie du couple se déroulent en étant hébergé chez d'autres personnes. Bien que les femmes travaillent en plus grand nombre et accèdent plus rapidement à un emploi, l'installation « dans la vie » du jeune couple reste étalée dans le temps comme pour les générations précédentes. C'est donc à travers les indicateurs concernant les femmes que l'on perçoit mieux les changements sociaux en œuvre à Antananarivo.

Dans les deux autres capitales les bouleversements sont plus importants. Ainsi à Dakar, on constate tout d'abord une très nette dégradation sur le marché de l'emploi pour les hommes (Figure 5.1). L'âge d'accès à un emploi formel passe de 22 ans pour la génération la plus ancienne à 32,2 ans pour la plus jeune. Alors que l'âge auquel les hommes ont leur premier enfant évolue peu (de 28,7 ans à 29,9 ans), l'âge d'entrée en première union recule considérablement passant de 26,7 ans à presque 32 ans. Enfin la situation résidentielle se détériore car l'accès à l'autonomie résidentielle est de plus en plus tardif²⁰. Pour la génération intermédiaire 12 ans s'écoulent entre le premier mariage et l'accès à un logement indépendant pour le ménage. On retrouve en partie ce schéma chez les femmes. Les Dakaroises accédaient tardivement à un emploi rémunéré, souvent lorsqu'elles étaient contraintes à prendre en charge leur ménage suite à une séparation ou à un veuvage. La détérioration de la situation économique conduit plus de femmes à trouver un emploi rémunéré pour faire face aux dépenses du ménage. Cette détérioration des conditions de vie se répercute sur le mariage, l'âge médian passant de 15,7 ans pour les plus âgées à 23 ans pour la génération la plus jeune. L'âge de début de vie féconde varie peu.

A Yaoundé (figure 5.2) la situation se dégrade également, l'âge d'entrée en union recule, mais dans des proportions moindres que celui de l'autonomie résidentielle. Du côté des femmes, le recul de l'âge au mariage est également très sensible : il passe de 18,7 ans à 24,3 ans. Le temps d'accès à un emploi rémunéré demeure également long. Dans cette ville également, on ne note guère d'évolution dans le début de la vie féconde.

La dégradation des conditions de vie contribue à différer l'entrée en union dans les capitales, principalement pour les hommes, et on peut émettre l'hypothèse que le recul de l'âge au mariage des femmes découle en partie d'une « pénurie » d'hommes sur le marché matrimonial. Toutefois, le phénomène le plus marquant concernant les couples est celui de l'accession de plus en plus tardive à un logement indépendant : il y a une dissociation marquée entre mariage et autonomie résidentielle du couple. L'évolution des conditions de vie des femmes reste en grande partie subordonnée à l'évolution de celle des hommes.

6. LE DIVORCE COMME CONTESTATION DE LA POLYGAMIE ?

L'étude de la nuptialité fournit un certain nombre d'indicateurs pertinents des relations de genre (Locoh, 1996). L'analyse démographique classique apporte de précieuses informations sur la formation des unions comme l'âge au premier mariage qui renseigne sur la précocité des unions ou l'écart d'âges entre conjoints qui révèle souvent la subordination de la femme à l'homme. L'analyse

²⁰ L'âge médian ne peut être calculé pour la génération la plus jeune environ 40 % seulement de la cohorte a connu l'événement à 34 ans.

biographique permet de compléter ces informations en introduisant la durée des unions et les interactions avec d'autres événements²¹.

6.1. Le départ de la première épouse

À travers la biographie des hommes, on peut décrire certains aspects de la dynamique matrimoniale et donner un aperçu des rapports à travers la polygamie et le divorce. Est-ce que la première épouse accepte la venue d'une seconde épouse et reste dans l'union ? Ou au contraire réagit-elle en quittant son conjoint ? On peut considérer que dès le début de l'union polygame, il y a un risque de divorcer ou de se séparer de la première ou de la seconde épouse. Selon certains travaux anthropologiques, plusieurs facteurs viennent freiner le divorce de la première épouse. Le premier mariage scelle souvent une alliance entre les familles (Fainzang, Journet, 1988) et l'union avec la première épouse devrait donc être plus stable. Pourtant même si l'arrivée d'une seconde épouse n'est pas une cause légitime de divorce²², il semble bien que, dans les unions polygames urbaines, les premières épouses divorcent plus que les secondes. Le premier mariage est souvent un mariage prescriptif, vécu parfois comme une contrainte dont la femme tente de se libérer par le divorce (Locoh et Thiriat, 1995). Il s'agit là de risques concurrents et le recours à des tables comparées comme l'estimateur de Aalen²³ permet cette analyse.

Dans trois²⁴ des villes étudiées (Bamako, Dakar et Yaoundé), la polygamie existe et l'on dispose de données biographiques permettant cette analyse, la tendance est toujours la même : on divorce plus rapidement de la première épouse que de la seconde, comme l'atteste l'écart entre les pentes des courbes (figure 6.1). Les enquêtes ne permettent toutefois pas de savoir qui a pris l'initiative du divorce, mais il y a de fortes chances que ce soit la femme : mise devant le fait accompli de l'arrivée d'une seconde épouse, elle se résout à quitter son mari. La polygamie n'est pas nécessairement la cause principale, c'est plutôt l'inégalité de traitement ou la rivalité avec la seconde épouse qui entraîne le divorce²⁵.

On peut également appréhender cette question de l'arrivée d'une nouvelle épouse et du divorce de la première épouse à l'aide du modèle de Cox. Nous avons retenu les exemples de Dakar et Bamako. L'analyse statistique des biographies concernant le divorce fait ressortir des résultats plus contrastés à Dakar qu'à Bamako, où les ruptures d'unions sont nettement moins nombreuses. Peu de variables semblent affecter le rythme du divorce à Bamako (Tableau 6.1). Ni les périodes d'activité, ni celles concernant l'autonomie résidentielle n'ont d'effet propre sur le divorce. Par contre, la présence d'enfants issus du premier mariage se révèle significativement réductrice du rythme de divorce. Les enfants sont un stabilisateur du couple.

²¹ Dans ce domaine l'analyse idéale serait celle qui permettrait de confronter la biographie des conjoints. Des essais de ce type sont en cours avec l'analyse de l'entourage familial (Lelièvre, 1999).

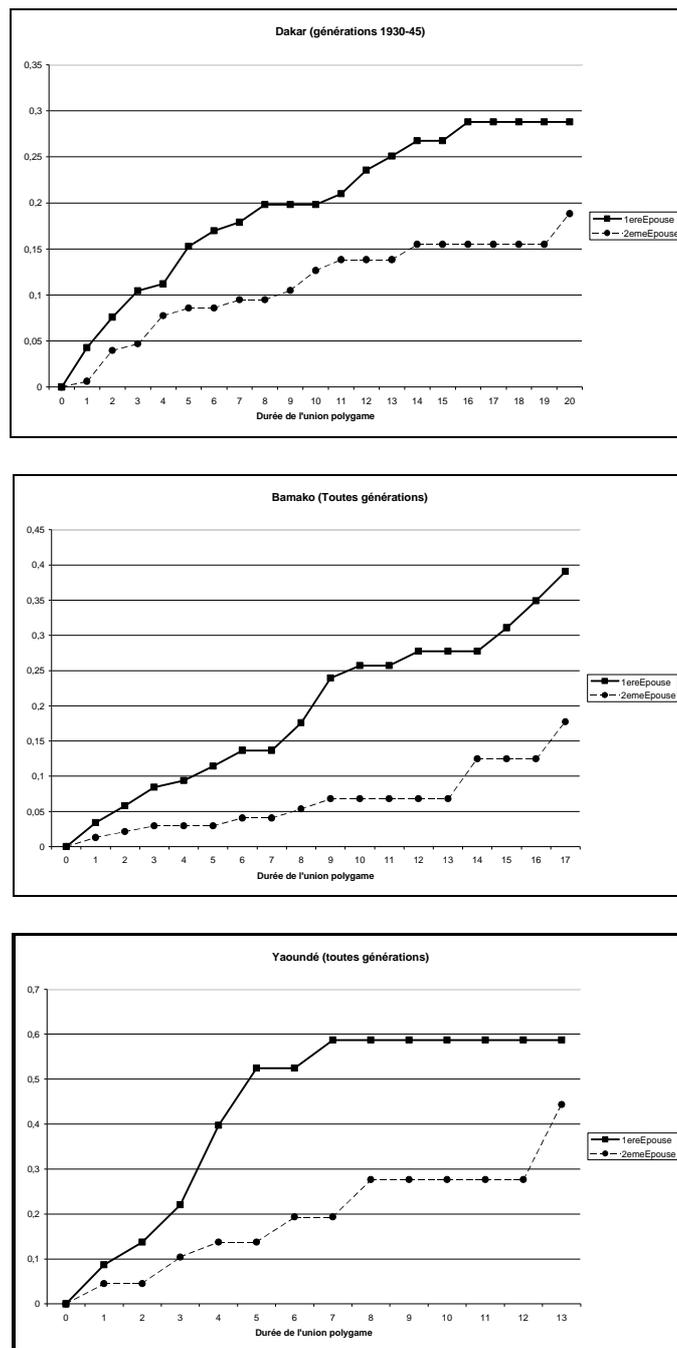
²² On peut même se demander s'il peut y avoir adultère dans une société où la polygamie est légale. Ainsi la jurisprudence camerounaise ne considère pas l'adultère comme cause de divorce lorsque le mari a opté pour la polygamie (Ella Meye, 2000).

²³ Voir la partie méthodologique au début de ce texte.

²⁴ La polygamie est très rare à Madagascar, même si elle est pratiquée par certaines populations.

²⁵ Voir les travaux de F.B. Dial sur le divorce à Dakar (2000).

Figure n° 6-1 : Divorce ou séparation avec la première ou la seconde épouse selon la durée de l'union polygame (en année)



Source : A partir des enquêtes biographiques de Dakar, Bamako et Yaoundé

A Dakar les facteurs affectant le rythme du divorce sont plus nombreux. Le lien de parenté avec la première épouse et le nombre d'enfants ralentissent le rythme de la séparation. Le mariage préférentiel se rompt apparemment plus difficilement, alors qu'il semble favoriser la polygamie. Le fait d'avoir des enfants freine également la rupture de la première union. Les hommes de niveau d'instruction secondaire divorcent plus rapidement que les hommes non scolarisés (presque 2 fois plus vite). En revanche, les femmes plus instruites divorcent deux fois moins rapidement que leurs consœurs non scolarisées²⁶.

²⁶ Une analyse prenant en compte les niveaux d'instruction croisés de l'homme et de sa première épouse montre qu'un écart trop important dans l'instruction des conjoints accentue le risque de divorce. Lorsque le mari a un niveau d'instruction secondaire ou plus, et que la femme est non scolarisée, ils risquent de divorcer trois fois plus vite que des conjoints non scolarisés.

Tableau n° 6-1 : Modèle concernant le risque de divorcer de la première épouse à Dakar et Bamako²⁷

Variables (<i>Modalité de référence</i>)	Catégories	Dakar	Bamako
Génération	Intermédiaire	1,15	0,74
La plus ancienne	Jeune	1,02	1,47
Père divorcé (Non)	Oui	1,26	1,97
Lien de parenté entre conjoints (Non)	Oui	0,54 ***	0,66
Âge au premier mariage (25-29 ans)	15-24 ans	1,03	1,44
	30-34 ans	1,02	0,55
	35 ans et plus	1,07	0,35
Âge d'arrivée dans la capitale (Né dans la capitale)	Arrivé avant 12 ans	0,74	0,31 *
	Entre 12 et 18 ans	0,89	0,68
	Entre 18 et 24 ans	1,14	0,93
	Après 24 ans	0,43	
Niveau d'instruction du mari (Non scolarisé)	Primaire	1,35	0,68
	Secondaire et plus	1,91 **	0,80
Niveau d'instruction de la 1 ^{ère} épouse (Non scolarisée)	Primaire	0,86	1,16
	Secondaire et plus	0,43 **	1,77
Religion (Musulmane)	Chrétienne	0,40	2,34
Nombre d'enfants du 1 ^{er} mariage		0,68 ***	0,75 ***
Enfant hors union (Non)	Oui	1,04	0,89
Période d'activité (Secteur moderne)	Secteur informel	1,11	1,05
	Chômage	3,13 ***	1,35
	Pas d'activité	0,00	0,75
Période de résidence (Propriétaire ou locataire)	Hébergé par les parents	1,33	1,68
	Hébergé par d'autres personnes	1,30	1,39
Entrée en polygamie (Non)	Oui	3,32 ***	4,15 ***

Source : Antoine, Djiré, Nanitelamio (1998)

Grande différence avec Bamako, les situations de précarité économique augmentent fortement le risque de divorce à Dakar : le chômage accélère le risque de divorcer de plus de 3 fois. Au Sénégal, le mari doit assumer en principe les charges du ménage et lorsque sa situation économique se dégrade, l'union se trouve fragilisée. Ce phénomène ne se retrouve apparemment pas à Bamako (tout au moins dans les résultats statistiques). Le défaut d'entretien est une des raisons pouvant conduire l'épouse à demander le divorce. Les entretiens réalisés à cette époque viennent corroborer cette explication : « *J'ai divorcé deux fois ; le premier divorce, mon mari ne voulait pas travailler, il se couchait du matin au soir, il n'allait nulle part pour tenter sa chance. Il n'y a que moi qui travaillais pour subvenir aux besoins de la famille. Pour le second c'est une affaire de co-épouse qui nous a poussés au divorce* ». (Dakaroise, 49 ans, divorcée, domestique). En effet, les attentes de rôles à cet égard sont précises : le mari doit entretenir sa femme et ses enfants, la femme doit s'occuper de son ménage, de son mari, des enfants. Les Dakaroises semblent, en ce qui concerne la prise en charge de leurs dépenses par leur mari, plus exigeantes que les Bamakoises. Il faut cependant nuancer ce qui précède en soulignant que les exigences féminines sont de plus en plus tempérées par le contexte de crise, qui entame fortement le modèle idéal de la répartition des charges du ménage prévalant à Dakar, où comme dans d'autres capitales africaines les femmes exercent de plus en plus des activités pour suppléer au manque d'argent au sein du ménage.

Le défaut d'entretien de l'épouse n'est pas la seule raison déterminante invoquée pour le divorce, d'autres explications sont également avancées comme l'infidélité, les mauvais traitements, les violences verbales ou physiques. L'influence de la belle-famille tout en étant évoquée n'occupe pas

²⁷ Ce sont les valeurs de exp(β) qui sont données dans le tableau. Le symbole *** indique que la valeur est significative au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %. Les valeurs significatives sont sur une trame grisée.

une place aussi importante pour les Dakarais que pour les Bamakois, que ce soit pour les femmes ou pour les hommes. En effet, les Dakarais contrairement aux Bamakois, ont des raisons plus "sentimentales" de divorcer : manque d'amour, d'entente, de compréhension, infidélité, etc. Les points de sensibilité vis-à-vis du divorce diffèrent dans les deux contextes. Mais un facteur semble prédominer dans les deux villes : la venue d'une seconde épouse, comme le suggèrent les déclarations à la fin de l'entretien précédent.

6.2. La polygamie, principal facteur de divorce

A Dakar, tout comme à Bamako, l'entrée en union polygame accélère très fortement le risque de divorcer avec sa première femme (Tableau 6.1). Le modèle présenté retient l'enchaînement des événements (arrivée d'une seconde épouse et divorce) tels qu'ils sont déclarés par les individus. Notre schéma d'analyse est proche des situations vécues, car la première épouse est souvent mise devant le fait accompli, n'étant prévenue que lorsque le second mariage est déjà célébré. À la suite de l'arrivée de la seconde épouse, le divorce peut survenir après une phase d'observation et de conflits. L'ampleur du coefficient (le risque de divorcer augmente de plus de 3 fois à Dakar et de 4 fois à Bamako) montre que la polygamie entraîne souvent une vive réaction de la première épouse, qui se traduit par le divorce. Il semble que la demande de divorce émane de plus en plus souvent des femmes. Gage-Brandon (1992), en utilisant une méthodologie identique (mais sans variable variant dans le temps), avait conclu que la polygamie était un facteur important de l'instabilité des unions au Nigeria.

A Dakar et à Bamako, la polygamie apparaît comme le principal facteur de divorce, et comme la principale manifestation de contestation de la polygamie par certaines femmes. Cependant c'est une contestation limitée, qui ne remet nullement en cause l'institution elle-même, car il s'établit une relation "circulaire" entre le divorce et la polygamie. Les femmes qui divorcent pour cause de polygamie, se retrouvent souvent par la suite dans des ménages polygames. Ainsi dans l'enquête de Dakar, parmi les 132 femmes appartenant à la génération la plus âgée et mariées à un monogame, 35 ont divorcé. Et parmi ces divorcées 24 vont se remarier avec un polygame. Il ne s'agit pas d'échapper à la polygamie, mais plutôt de ne pas se faire imposer cette polygamie. En cas de remariage, il s'agit alors d'une polygamie "choisie", vécue selon les intéressées de façon plus sereine.

On le voit l'analyse biographique met mieux en évidence la dynamique des unions. Elle permet également d'appréhender les éventuelles interrelations entre vie professionnelle et vie matrimoniale.

7. LA VIE MATRIMONIALE EST-ELLE UN OBSTACLE A LA VIE PROFESSIONNELLE ?

L'inégalité face à l'emploi entre les hommes et les femmes est flagrante (voir le tableau 4.3). Parmi les facteurs de cette discrimination se trouve le conflit de rôles : la division sexuelle du travail cantonne essentiellement les femmes dans les activités domestiques et elles ont donc moins de temps pour exercer des activités rémunératrices, particulièrement durant la période du cycle de vie concernant la procréation²⁸. La négation de ce conflit de rôles dans les politiques de développement antérieures aux années 80 a d'ailleurs contribué à marginaliser davantage les femmes (Kaber, 2000)²⁹. Pour vérifier si ce conflit de rôles se posait dans les mêmes termes dans les trois villes de Dakar, Yaoundé et Antananarivo nous avons effectué deux types d'analyse sur les interrelations entre vie professionnelle et vie matrimoniale. L'étude mériterait d'être approfondie en tenant compte des niveaux de qualification, des secteurs d'activité et des types d'entreprise. Il s'agit

²⁸ A ce sujet voir la revue de littérature de Kouamé (1999)

²⁹ L'effet inverse est parfois noté aujourd'hui, on oublie l'homme dans certaines politiques sociales.

là seulement d'exemples rapides demandant des analyses ultérieures qui devraient s'appuyer sur des données collectées à cet usage.

7.1. L'entrée en activité des femmes mariées

Le premier modèle présenté (Tableau 7.1) concerne les personnes qui n'étaient pas (ou plus) en activité au moment de leur premier mariage. On analyse alors le temps qui s'écoule entre le début de leur première union et l'exercice éventuel d'une activité rémunérée. Un nombre restreint de variables sont prises en considération : la cohorte, le niveau d'instruction, l'état matrimonial (qui varie dans le temps), l'éventuelle expérience professionnelle avant le mariage, la période entourant chacun des accouchements (pour les femmes exclusivement)³⁰ et le nombre d'enfants survivants. Dans les deux villes où les femmes sont moins nombreuses sur le marché de l'emploi, à savoir Dakar et Yaoundé, ce sont surtout les femmes qui ont suivi des études qui rentrent (ou qui reprennent) plus rapidement une activité. Pour les femmes, l'effet de génération ne s'exerce dans aucune des villes étudiées, les cadettes semblent se comporter comme leurs aînées, à l'exception notable des jeunes Camerounaises dont l'entrée en activité est moins rapide que leurs aînées. Dans les trois capitales, un fait majeur doit être souligné : la séparation avec le conjoint accélère nettement l'entrée en activité. Par rapport aux femmes mariées, les femmes qui ont divorcé rentrent de 2,5 à 4,5 fois plus rapidement en activité. On le voit, le divorce conduit les femmes à s'autonomiser économiquement et à subvenir par elles-mêmes à leurs besoins. Mais il est possible aussi qu'une femme ne puisse travailler seulement qu'après son divorce, son ex-mari pouvant s'opposer à ce qu'elle travaille (Dial, *op. cit.*).

Pour vérifier l'effet de la procréation, nous avons marqué une période de 12 mois entourant la naissance, où la femme est enceinte et ensuite allaite et élève son enfant. A Dakar et à Yaoundé, les périodes de grossesse freinent l'entrée en activité (la probabilité est divisée par deux), alors qu'à Antananarivo, l'effet (tout de même négatif) n'est pas significatif. Plus la femme vieillit plus les charges du ménage s'accroissent avec le nombre d'enfants et leur éventuelle scolarisation, mais aussi plus les enfants vieillissent plus ils sont autonomes et les plus grands peuvent prendre en charge les plus jeunes. On a essayé de prendre en considération cet aspect en introduisant le nombre d'enfants survivants. A Yaoundé, plus le nombre d'enfants à charge augmente plus les chances que la femme travaille augmente.

Pour les hommes le schéma est très différent. Ils sont moins nombreux à être concernés par le phénomène, et une plus grande proportion va rentrer en activité après le mariage. On ne retrouve plus l'effet « divorce » noté précédemment pour les femmes, à l'exception de Dakar, où le divorce freine l'entrée en activité. On ne retrouve pas non plus l'influence du niveau d'instruction, la recherche d'un emploi étant plus généralisée chez les hommes que chez les femmes : apparemment ce sont les plus instruites qui peuvent surtout exercer une activité rémunératrice.

³⁰ Ce modèle est présenté à titre exploratoire, la qualité de la datation est très variable d'une ville à l'autre et le calcul du début de la grossesse nécessite de s'appuyer sur des dates exactes de naissance des enfants. C'est à Antananarivo que la qualité des données est la plus grande.

Tableau n° 7-1 : Modèle concernant l'entrée en activité des personnes qui n'exercent pas une activité rémunérée au début de l'union dans les trois capitales³¹

Variables	Modalités	Dakar		Yaoundé		Antananarivo	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
(Modalité de référence)							
Génération (Ancienne)	Intermédiaire	0,66*	1,15	1,98**	1,12	0,64**	0,92
	Jeune génération	0,84	0,74	0,77	0,69*	0,85	1,24
Niveau d'instruction (Non scolarisé)	Primaire	0,53*	1,17	0,27	1,52	4,36	0,49***
	Collège	0,83	2,89***	0,66	2,23*	4,04	0,67
	Lycée	1,13	6,74***	0,53	6,03***	6,07*	0,87
	Supérieur	1,15	-	0,56	4,07***	2,42	0,88
	Autre	-	-	0,66	7,77***	-	-
Situation matrimoniale (Marié)	Divorcé	0,39*	4,13***	0,63	2,59***	0,56	4,46***
	Veuf	-	1,09	-	2,15*	-	3,33***
Expérience professionnelle avant le mariage (Non)	Oui	0,62	1,18	1,31	1,12	1,36	0,82
Période de procréation (Non)	Oui	-	0,54**	-	0,65**	-	0,89
Nombre d'enfants survivants		0,86*	0,95	0,94	1,09**	1,12	0,99
Nombre d'individus		132	386	149	516	155	630
Nombre d'événements		107	152	97	216	138	394

Source : à partir des données des 3 enquêtes.

Dans l'ensemble le conflit de rôles est vérifié, les femmes voient leur entrée sur le marché du travail différée par rapport aux hommes. C'est lorsqu'elles sont déchargées de certaines de leurs « attributions », qu'elles peuvent s'insérer sur le marché de l'emploi. Mais qu'en est-il des femmes qui travaillaient avant leur mariage ?

7.2. L'arrêt d'activité pour les femmes qui travaillaient avant l'entrée en union

Les mêmes variables sont retenues pour la seconde analyse (Tableau 7.2), qui concerne l'étude du « risque » pour une femme célibataire qui exerce une activité rémunérée, d'arrêter de travailler et de rester au foyer (les périodes de chômage sont exclues de l'analyse). On décompte le temps qui s'écoule depuis son entrée en première activité. Les résultats s'avèrent plus difficiles à interpréter que l'analyse du modèle précédent.

Une proportion importante de femmes est concernée : respectivement 79 % des 60 dakaroises, 52 % des 123 yaoundéennes et 45 % des 572 antananariviennes qui exerçaient une activité rémunérée abandonne ce travail pour se retrouver au foyer à exercer seulement des tâches domestiques. L'effet de génération est très marqué, les jeunes générations déjà engagées dans la vie active quittent plus rapidement leur premier emploi que la génération la plus ancienne, et renoncent même à se déclarer au chômage. Cela peut traduire la plus grande précarité qui règne sur le marché du travail dans les périodes les plus récentes. C'est à Madagascar, on l'a vu précédemment, que les femmes sont les plus engagées dans la vie active avant le mariage, mais ce sont aussi elles qui s'arrêtent plus rapidement quand elles se marient (7 fois plus rapidement que les célibataires). À Yaoundé, ce sont les femmes en union polygame qui s'arrêtent plus rapidement de travailler. L'effet de l'éducation est également différent d'une ville à l'autre : à Antananarivo, les femmes instruites arrêtent moins rapidement de travailler. C'est seulement au Sénégal et à Madagascar, qu'on voit nettement l'effet de la procréation : mais paradoxalement la période qui entoure la grossesse réduit les risques d'arrêter de travailler. L'effet de la période de procréation n'est pas démontré dans le cas de ces femmes déjà engagées depuis longtemps dans une activité rémunérée. Il est possible toutefois que

³¹ Ce sont les valeurs de exp(β) qui sont données dans le tableau. Le symbole *** indique que la valeur est significative au seuil de 1 % ; ** au seuil de 5 % et * au seuil de 10 %. Les valeurs significatives sont sur une trame grisée.

dans ces trois villes, où le recours par les femmes salariées à la domesticité ou à la main d'œuvre familiale est important, l'arrivée d'un enfant ne soit pas un facteur explicatif suffisant de l'arrêt d'activité des femmes. Certaines d'entre-elles n'ont simplement pris qu'un congé de maternité pour certainement reprendre leur travail par la suite.

Tableau n° 7-2 : Modèle concernant l'arrêt d'activité des femmes qui ont un travail rémunéré avant l'union dans les trois capitales

Variables (Modalité de référence)	Modalités	Dakar	Yaoundé	Antananarivo
Génération (Ancienne)	Intermédiaire	1,95	6,18**	1,18
	Jeune génération	8,39***	17,90***	2,37***
Niveau d'instruction (Non scolarisé)	Primaire	1,22	0,76	0,34***
	Collège	0,91	1,31	0,26***
	Lycée	0,88	0,78	0,19***
	Supérieur	0,63	1,27	0,25***
	Autre	-	-	-
Situation matrimoniale (Célibataire)	Monogame	1,27	0,96	7,35***
	Polygame	1,96	3,18**	-
	Divorcé	0,78	2,30	4,44***
	Veuf	-	-	2,03
Période de procréation (Non)	Oui	0,22**	0,55	0,82***
Nombre d'enfants survivants		1,05	0,91	0,66***
Nombre d'individus		63	123	572
Nombre d'événements		50	64	256

Source : à partir des données des 3 enquêtes.

En définitive, nos hypothèses en ce qui concerne l'entrée en union sont seulement vérifiées à Antananarivo, là où les femmes sont nettement plus présentes sur le marché de l'emploi : les conflits de rôles les conduisent à suspendre leurs activités, mais elles sont aussi les plus nombreuses à les reprendre par la suite.

CONCLUSION

Ce texte se veut avant tout méthodologique : il s'agit de montrer certaines possibilités offertes par l'analyse des biographies à l'approche du genre. Cette démonstration s'appuie sur des données collectées initialement dans un autre objectif (les répercussions de la crise sur les comportements démographiques) et cette approche est avant tout exploratoire. Toutefois un certain nombre de constats ont pu être dressés. La situation et la place faites aux femmes n'obéissent pas, même en Afrique, à un schéma unique. On l'a vu la scolarisation des filles, en particulier dans le secondaire, ne progresse pas partout au même rythme et en particulier dans les pays sahéliens. Malgré cette scolarisation, l'entrée dans la vie adulte obéit à des schémas différents pour les hommes et les femmes : alors que la vie professionnelle débute avant la vie matrimoniale pour les hommes, chez les femmes, le mariage précède nettement l'activité dans deux des villes étudiées. Même dans la plus jeune génération (25-34 ans au moment de l'enquête), la moitié des femmes n'exercent pas d'activité rémunérée. L'analyse conduite à Antananarivo, dans une ville où le niveau d'activité des femmes est bien plus élevé, montre bien que les changements sociaux qui sont à l'œuvre concernent plus les femmes que les hommes. Dans les deux autres villes, les femmes restent plus dépendantes des hommes, en particulier pour le mariage, et surtout pour leur survie économique dans les premières années qui suivent le mariage.

Une des principaux résultats concerne la dynamique du divorce. Deux principaux facteurs du divorce sont mis en évidence : le manque de ressource du mari (en période de chômage) et l'arrivée

d'une seconde épouse. Mais le divorce est aussi une étape de la vie des femmes qui les conduit à accéder plus rapidement à un emploi rémunéré.

Les cycles de vie masculin et féminin sont nettement différents, mais la crise économique modifie et retarde surtout l'accès à l'autonomie financière des hommes. Le manque de données collectées en parallèle sur la vie professionnelle du conjoint, ne permet pas de vérifier la redistribution des rôles qui risque de s'opérer avec la crise. On a bien mis en évidence que lorsque le mari perd son emploi le risque de divorcer est accru, mais cela ne veut pas dire que toutes les femmes de chômeur divorcent. Dans l'état actuel de nos données, il est difficile de montrer la mise au travail de l'épouse en cas de problèmes financiers dans le couple. Dans ce but, il est nécessaire de concevoir des enquêtes biographiques axées plus spécifiquement sur les questions de genre. Nous n'avons fait qu'effleurer le sujet.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLISON P.D., 1991 : *Event History Analysis : Regression for Longitudinal Event Data*, Series : Quantitative Applications in the Social Sciences. Beverly Hills, Sage University Paper, 87 p.

ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A. S., GUISES Y. et NANITELAMIO J., 1995 : *Les familles dakaroises face à la crise*, Dakar, IFAN, Orstom, Ceped, 209 p..

ANTOINE P., BOCQUIER P., MAMINIRINA T., RAZAFINDRATSIMA N., 2000a : La collecte des biographies à Antananarivo : l'enquête BIOMAD98 in numéro spécial de *Stateco* n°93/94 sur le projet Madio sous la direction de F. ROUBAUD, Paris, INSEE, 22 p.

ANTOINE P., BOCQUIER P., RAZAFINDRATSIMA N., ROUBAUD F. (éditeurs), 2000b : *Biographies de trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de l'enquête BIOMAD-98*, CEPED, Paris, CEPED, collection Documents et Manuels n° 11, 141 p.

ANTOINE P., DJIRE M. et NANITELAMIO J., 1998 : Au cœur des relations hommes-femmes : polygamie et divorce, in : P. ANTOINE, D. OUEDRAOGO et V. PICHE (éd.), *Trois générations de citadins au Sahel*, p. 147-180. Paris, L'Harmattan, 281 p.

ANTOINE P., OUEDRAOGO D. et PICHE V. (éditeurs), 1998 : *Trois générations de citadins au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, Paris, l'Harmattan, 279 p.

BLÖSS T., 1997 : *Les liens de famille. Sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF, Le sociologue, 154 p.

BLOSSFELD H-P., HAMERLE A. and MAYER K.U., 1989 : *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*. Millsdale, Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 294 p.

BOCQUIER P., 1996 : *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. Paris, CEPED, Coll. Documents et Manuels n° 4, 208 p.

BOZON M., 1995 : Les rapports entre hommes et femmes à la lumière des grandes enquêtes quantitatives, in *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. EPHESIA, Paris, Éditions La découverte, p. 655-668.

CHAUVEL L., 1998 : *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXème siècle*, Paris, PUF, 301 p.

COURGEAU D. et LELIÈVRE E., 1989 : *L'analyse démographique des biographies*, Manuel de l'INED, Paris, PUF, 289 p.

COX D.R., 1984 : *Analysis of survival data*. London, Chapman and Hall, 201 p.

DIAL F.B., 2000 : *Promotion sociale et économique après divorce à Dakar*. Mémoire de DEA, Département de sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 91 p.

DURUFLE G., 1994 : *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?*, Paris, Karthala, 222 p.

ELLA MEYE L.C., 2000 : L'économie domestique de la domination masculine, in *La biographie sociale du sexe. Genre, société et politique économique au Cameroun* sous la direction de L. SINDJOUN, p. 157-196, Paris, Codesria-Karthala, Collection Bibliothèque du Codesria, 334 p.

FAINZANG S., JOURNET O., 1988 : *La femme de mon mari. Anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France*. Paris, L'Harmattan, 172 p.

GAGE-BRANDON A., 1992 : "The Polygyny-Divorce Relationship : A Case Study of Nigeria", *Journal of Marriage and the Family*, n° 54 (May 1992), p. 285-292.

GALLAND O., 1997 : *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 248 p.

GROUPE DE REFLEXION SUR L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE, 1999 : *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Économie de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs n° 3, 336 p.

KABER N., 2000 : Triple rôle, rôles selon le genre, rapports sociaux : le texte politique sous-jacent de la formation à la notion de genre, in *Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique* dirigé par BISILLIAT J. et VERSCHUUR C., p. 155-174, Paris, Cahiers Genre et développement, Afed-Efi, L'Harmattan, 263 p.

KOUAME A (sous la direction), 1999 : *Éducation et emploi des femmes à Abidjan*, Paris, L'Harmattan, collection sociétés africaines & diaspora, 288 p.

KOUAME A., BEINING E., GUEYE A., KUEPIE M., KISHIMBA N., ANTOINE P., 1999 : L'enquête "Crise et insertion urbaine à Yaoundé", in *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques* édité par Groupe de réflexion sur l'approche biographique, p. 221-240, Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Économie de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs, 336 p.

LACHAUD J.-P., 1995 : Marché du travail et exclusion sociale dans les capitales d'Afrique francophone : quelques éléments d'analyse, *Revue Tiers Monde*, tome XXXVI, n° 142, p. 279-302.

LANGE M.-F., GISSELBRECHT O., 1999 : L'évolution de la scolarisation in *Population et société au Mali* coordonné par BOCQUIER P. et DIARRA T., p. 161-176, Paris, L'Harmattan, 204 p.

LECAILLON J., MORRISSON C., 1986 : *Politiques économiques et performances agricoles. Le cas du Mali, 1960-1983*. Paris, OCDE/Centre de développement.

LELIEVRE E. 1999 : Perspectives pour les enquêtes biographiques, in *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques* édité par Groupe de réflexion sur l'approche biographique, p. 337-340, Paris, INED, IRD, Réseau Socio-Économie de l'habitat, Collection Méthodes et savoirs, 336 p.

LOCOH T., 1996 : De la démographie, des femmes et des hommes... in *Genre et développement : des pistes à suivre* édité par T. LOCOH, A. LABOURIE-RACAPE et C. TICHIT, p. 9-23, Paris, CEPED, Documents et Manuels n° 5, 154 p.

LOCOH T., THIRIAT M.-P., 1995 : Divorce et remariage des femmes en Afrique de l'Ouest. Le cas du Togo, *Population*, vol. 50, n° 1, p. 61-94.

MARCOUX R., ZOUNGRANA C., TOKINDANG J., KONATE M., 1999 : Le travail des enfants, in *Population et société au Mali* coordonné par BOCQUIER P. et DIARRA T., p. 177-190, Paris, L'Harmattan, Coll. Études africaines, 204 p.

MENTHONG H.-L., 2000 : Les cadres masculins de l'expérience féminine, in *La biographie sociale du sexe. Genre, société et politique économique au Cameroun* sous la direction de L. SINDJOUN, p. 79-153, Paris, Codesria-Karthala, Collection Bibliothèque du Codesria, 334 p.

OUEDRAOGO D., PICHE V. (éditeurs), 1995 : *L'insertion urbaine à Bamako*. Paris, Karthala. 205 p.

PILON M., 1996 : Genre et scolarisation des enfants en Afrique sub-saharienne in *Genre et développement : des pistes à suivre* édité par T. LOCOH, A. LABOURIE-RACAPE et C. TICHIT, p. 25-34, Paris, CEPED, Documents et Manuels n° 5, 154 p.

ROUBAUD F., 1994a : « Le modèle de développement camerounais (1965-1990) : de la croissance équilibrée à la crise structurelle ? » in *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, COURADE G (dir.), Paris, Karthala, p. 52-72.

ROUBAUD F., 1994b : « Le marché du travail à Yaoundé (1983-1993) ; la décennie perdue », *Revue Tiers Monde*, n° 140, p.751-778.

RAVELOSOA R., ROUBAUD F., 1996 : « Dynamique de la consommation d'Antananarivo (1960-1995) et les stratégies d'adaptation des ménages face à la crise » in *Économie de Madagascar*, n° 1, Déc. 1996, Antananarivo, Banque Centrale, Institut National de la statistique, p. 9-40

TRUSSELL J., HANKINSON R., TILTON J., 1992 : *Demographic applications of event history analysis*. Oxford, Clarendon Press, 276 p.